

L'ACTUALITÉ L'Actualité des commissaires aux comptes

**L'ACTUALITÉ
DE LA PROFESSION**
Répondre avec
exactitude
aux appels
d'offres
PAGES 1-2

**LES TEMPS FORTS
DE LA CNCC**
Le board de l'IFAC
réuni à Paris
Premier rendez-vous
de l'évaluation
PAGE 2

**LES TRAVAUX
DES COMMISSIONS**
La Commission des
études juridiques :
en prise directe avec
les confrères
PAGE 3

**DU CÔTÉ
DES ASSISES**
Allons au-devant
de nos clients !
VU, LU ET
ENTENDU
PAGE 3

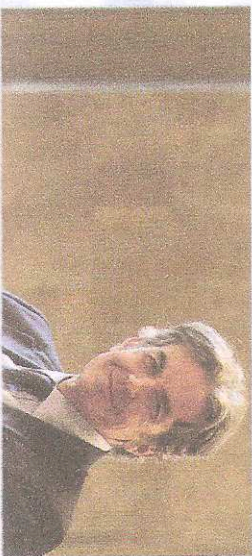
POUR INFO
Trois nouvelles
notes d'information
INTERNATIONAL
Nos colonnes
s'ouvrent au Livre vert
PAGE 4

LA VIE DES CRCC
L'entreprise et la justice
en vedette des
assemblées générales
LE SAVIEZ-VOUS ?
PAGE 4

ÉDITORIAL

CLAUDE CAZES - PRÉSIDENT DE LA CNCC

Les Assises 2010



●●● L'ACTUALITÉ DE LA PROFESSION

Des évolutions pour l'attractivité de la profession

Protéger notre exercice professionnel



un sage professionnel de trois ans, une telle démarche est sans doute porteuse d'une centaine de diplômés chaque année, autant de chances de développer la profession par l'arrivée de nouveaux profils. Bien entendu, une telle réforme ne concurrence pas le diplôme d'expertise-comptable mais s'inscrit en parallèle de la filière traditionnelle et tout à fait principale que constitue le DEC, les profils accédant à chacune des filières étant par nature très différents. Les textes de réforme font aujourd'hui l'objet de travaux entre la Chancellerie et la CNCC pour une première session en

concernée en pratique par les nouvelles obligations faites aux organisations syndicales et professionnelles de nommer un commissaire aux comptes qu'à compter de 2012, les compétences acquises dans ce secteur pourront constituer un atout pour les professionnels qui souhaitent développer leurs mandats.

Pour assister à cette journée : inscrivez-vous sur le site www.cncc.fr et rendez-vous sur le portail pour télécharger la note technique, réalisée avec le concours des syndicats.

« Evénements » et « Communication ». Enfin, une série d'onglets situés sur la partie droite de l'écran offrent un accès direct au portail, à la rubrique dédiée au comité scientifique, à la boutique et à l'annuaire public. Gageons que cette nouvelle version du site sera l'occasion d'amplifier ainsi la dynamique de communication de l'instance tant vers la profession que vers son environnement, capitalisant sur les synergies entre les nouveaux outils tels que l'Auditeur par exemple. Bonne navigation.

●●● ZOOM

IDÉAS ET LE COMITÉ DE LA CHARTE : 2 LABELLISATIONS QUI GAGNENT À ÊTRE CONNUES

L'association de la profession à la labellisation des organismes faisant appel à la générosité du public est naturelle, le volet « transparence financière » étant l'un des principaux marqueurs de la bonne gestion des dons.

Outre l'attestation du commissaire aux comptes délivrée dans le cadre de sa labellisation, la profession a ainsi fortement contribué à l'élaboration des 120 critères de notation de l'institut Idéas, dont elle est membre fondateur. Elle a en outre été récemment interpellée par le Comité de la charte

(l'autre grand organisme labellisateur) pour l'aider à compléter ses points de contrôle, au moins aussi nombreux.

Si la rigueur budgétaire et la transparence financière ont fait de grands progrès dans les associations et fondations, la gouvernance reste encore parfois insuffisamment développée. C'est pourquoi la CNCC réfléchit actuellement à une mesure plus juste des progrès réalisés en matière de contrôle interne dans les critères de notation et, d'une façon plus générale, à la mise en œuvre d'une régulation

permanente de ces organismes, qui ne soit plus basée uniquement sur un contrôle *a posteriori* comme c'est encore trop souvent le cas, mais sur un véritable contrat passé avec les donateurs, où l'organisme s'engage sur l'utilisation des dons.

Autant de sujets sur lesquels se mobilise la CNCC, qui serait favorable à des synergies plus fortes entre Idéas et le Comité de la charte, tant les complémentarités entre les deux organismes paraissent évidentes.

●●● LES TEMPS FORTS DE LA CNCC



28 octobre :
Le premier rendez-vous
de l'évaluation

de l'IVSC (International Valuation
Standards Council)
Avec trois lignes directrices : débattre
des problématiques qui